



Termes de Référence :

Renforcement de l'autonomisation économique des femmes rurales par la promotion de moyens de subsistance éco-durables ; à travers la formation sur les droits économiques dans une perspective environnementale (activité R2.A3).

Introduction :

Ce document établit les termes de référence pour le service technique visant le **renforcement de l'autonomisation économique des femmes, à travers :**

- **La formation sur les droits économiques dans une perspective environnementale pour 300 femmes.**

Ce service technique s'inscrit dans le cadre du projet **Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes rurales dans le parc national d'Al Hoceima (Maroc)**, financé par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID) et mis en œuvre par l'association Mouvement pour la Paix-MPDL- le Réseau d'ONG du Parc national d'Al Hoceima (RODPAL), et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), entité collaboratrice.

Le projet soutiendra l'autonomisation socio-économique des femmes rurales de **5 collectivités territoriales du Parc National d'Al Hoceima PNA** afin qu'elles puissent mener une vie digne et exempte de violences, selon une stratégie féministe et axée sur les droits, en renforçant les opportunités offertes par l'économie verte. Pour ce faire, le travail se fera à partir de 3 points, de manière simultanée :

1) Autonomisation individuelle : visant la prise de conscience sur les propres droits. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers qui abordent la subjectivité socialement attribuée aux femmes ; l'information sur les ressources disponibles pour pouvoir exercer leurs droits librement, en mettant l'accent sur celles destinées aux femmes affectées par la violence de genre ; un programme d'alphabétisation ; et un travail avec les hommes, les familles de ces femmes et les autorités concernées, sur les masculinités positives.

2) Autonomisation Économique : visant à améliorer l'autonomie des femmes en impulsant leurs moyens de subsistance et leur projection professionnelle dans l'économie verte. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers de formation sur les droits économiques ; l'orientation vers des opportunités professionnelles ; le soutien en équipement et conseils pour des initiatives entrepreneuriales durables, tant pour les coopératives de femmes que pour les femmes autonomes ayant une vocation entrepreneuriale et une sensibilité à la gestion durable des ressources naturelles.

3) Autonomisation organisationnelle : visant à soutenir l'articulation organisée des femmes rurales et la promotion d'alliances stratégiques dans le secteur public et privé. À cet égard : des échanges d'expériences seront réalisés ; un accompagnement sera assuré aux coopératives déjà existantes dans la recherche de financement ; un soutien sera apporté dans la recherche d'accords commerciaux et avec les autorités ; et la participation à des foires sera encouragée pour leur permettre de promouvoir leurs produits.

Pour atteindre l'impact attendu, le Mouvement pour la Paix (MPDL), son partenaire local le Réseau d'ONG œuvrant au Parc national d'Al Hoceima (RODPAL) et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), contribuent à la satisfaction des besoins pratiques et stratégiques des femmes des coopératives, en renforçant leur structure et en agissant comme des entités solides pour se positionner dans leur territoire dans une perspective de genre intersectorielle qui respecte l'environnement.

Avec le financement de :





Le projet s'aligne pleinement avec le Programme national intégré d'autonomisation économique des femmes et des jeunes, horizon 2030 (PNIAEF -Attamkine-) du Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille, et son ancrage sur le terrain.

1- Contexte :

Malgré des avancées significatives et selon les données nationales, les femmes de la province d'Al Hoceima et des 5 collectivités territoriales d'intervention dans le Parc national font face à des inégalités de genre et socio-économiques, avec des taux d'alphabétisation et de participation au marché du travail bas. La violence de genre est également un problème grave, avec une augmentation de 50 % des cas constatés par les organisations des femmes pendant la pandémie. Sur le plan politique, les femmes sont sous-représentées dans les institutions de prise de décision. L'économie sociale et solidaire, ainsi que les coopératives, font face à des limitations en matière d'accès au financement et de création d'emplois. Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) pour 2030 propose de renforcer l'économie sociale comme un moyen de développement durable et d'égalité des genres. Cependant, les femmes du PNA sont confrontées à de multiples défis, notamment la violence de genre et le manque d'opportunités économiques, et des obstacles persistent, tels que l'environnement familial et communautaire entravant la participation des femmes dans le développement économique, le manque de soutien actif des administrations publiques et de la lutte active de la communauté contre les violences faites aux femmes. Le projet vise à aborder ces problématiques en promouvant l'autonomisation individuelle des femmes rurales dans 5 localités du PNA et cherche à sensibiliser à la culture de la paix et à la réduction des inégalités, tout en promouvant le dialogue avec les autorités locales pour le bénéfice de toute la communauté.

Les cibles de l'action sont :

- A) **300 femmes** de 5 collectivités territoriales du Parc National d'Al-Hoceima (Ait Kamra, Beni Boufrah, Izamouren, Rouadi et Senada), membres de coopératives de femmes, de coopératives mixtes ou femmes ayant une vocation entrepreneuriale et un intérêt pour les initiatives en économie verte.

À la clôture du projet,

- **300 femmes** auront accès à des informations sur les droits économiques dans une perspective environnementale ;

2. Objectifs :

Organisation de 20 sessions de formation sur les droits économiques dans une perspective environnementale avec 300 femmes.

Le service technique assure l'adaptation et dynamisation des ateliers dans les collectivités, en collaboration avec des organisations féministes :

- Des ateliers de formation seront organisés dans 5 collectivités du Parc (4 sessions dans chaque commune), en groupes de 25 personnes, pour un total de 300 femmes rurales et de responsables engagées, afin d'aborder :
 - **Le cadre réglementaire national**, plus particulièrement la constitution, la loi 103-13 sur la violence qui identifie la violence économique et les droits des femmes face à celle-ci, la législation du travail, **les opportunités offertes par le nouveau modèle de développement (NMD)**.
 - Renforcement de capacités pour y prendre des décisions éclairées sur l'utilisation durable des ressources, à promouvoir l'égalité des sexes dans la sphère économique et à favoriser l'intégration de la **durabilité environnementale** dans les politiques économiques locales.

Avec le financement de :





- En outre, il vise à développer des compétences pour la **défense** et la promotion de leurs **droits** dans le **contexte du changement climatique**.

Le fait d'être informé des politiques publiques liées à l'entrepreneuriat féminin permet aux femmes ayant une initiative entrepreneuriale de découvrir les ressources disponibles, de réduire la discrimination et d'initier des connexions dans les réseaux de soutien.

A part ce service, le projet prendra en charge la fourniture de kits de premiers secours et de documentation pratique, ainsi que les déplacements et les frais de subsistance des femmes impliquées. Un véhicule, du carburant, du matériel de papeterie, du matériel informatique et une ligne téléphonique avec une couverture rurale seront également fournis. Des documents de visibilité et de reddition de comptes seront également élaborés.

3. Méthodologie :

3.1. Déroulée de la mission :

Dans le but d'améliorer les méthodes du management des coopératives de femmes du Parc National d'Al Hoceima, et répondre aux besoins pratiques et stratégiques du groupe des femmes de ces coopératives, des sessions de formation destinée aux femmes, seront organisées.

La mission est de développer un plan de formation basé sur **des méthodologies et des outils créatifs**, grâce auxquels le groupe cible peut apprendre sans avoir à s'asseoir dans une salle de classe, mais en se déplaçant dans l'espace et en participant de manière dynamique.

| Quoi ? | | Qui ? | Nombre de jour |
|--|--|---|----------------|
| Formation | Description | Acteurs cibles | |
| Thème : Les droits économiques dans une perspective environnementale | La méthodologie doit être créative, ludique et participative , centrée sur un <u>apprentissage actif et expérientiel</u> qui encourage une participation active des femmes en dehors du cadre traditionnel de la classe. Exemples Méthodologie Requisite : 1. Jeux de Rôles : dynamiques où les participantes endossent différents rôles (activistes, leaders communautaires, décideuses) pour simuler des situations liées aux droits économiques et à la durabilité environnementale. 2. Ateliers Créatifs : en utilisant des matériaux recyclés, créent des maquettes, des cartes visuelles ou des représentations graphiques de leurs | 300 femmes des coopératives du parc national d'Al-Hoceima | 20 |

Aver le financement de :

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>communautés, mettant en évidence les défis environnementaux et économiques qu'elles rencontrent, des propositions de changement, etc.</p> <p>3. Simulations d'Action Collective : des simulations théâtrales où les participantes, divisées en groupes, conçoivent des stratégies pour défendre leurs droits économiques avec une perspective environnementale.</p> <p>4. Promenades Apprenantes : activités en dehors de la classe, telles que des promenades dans des communautés ou des espaces naturels, où les impacts environnementaux et économiques locaux seront analysés. Cette activité doit encourager un apprentissage expérientiel et contextualisé, reliant les participants.es à leur environnement direct.</p> <p>5. Autres propositions artistiques, art-thérapie, etc.</p> | | |
|--|---|--|--|

3.2. Approches à adopter :

Le service technique en charge d'accomplir les objectifs décrits, doit inclure dans sa méthodologie les aspects suivants :

1. **Analyse participatif des besoins** : Les besoins spécifiques et différenciés des femmes de la région d'Al Hoceima, à travers l'approche genre intersectionnel que tient compte des différents réalités et multiples discriminations qui affectent les femmes dans sa diversité par raison d'origine, âge, situation socio culturelle, etc., en matière de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre, ainsi que de leurs besoins en matière de droits des femmes et d'autonomisation économique.

2. **Approche participative** : Adopter une approche participative tout au long du processus, en encourageant la participation active des femmes bénéficiaires dans un approche intersectionnel dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des formations et du soutien des initiatives écoentrepreneuriales. Cela peut inclure des séances de brainstorming, des groupes de discussion, des ateliers participatifs, etc.

4. **Sensibilisation et formation** : Concevoir des formations interactives et participatives, dynamiques et le renforcement des capacités individuelles sur les droits économiques des femmes, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées au contexte local et en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes pour devenir des femmes agentes de changement dans leur communauté. Les sessions de formation doivent avoir une méthodologie créative et dynamique qui permet au groupe cible d'apprendre sans avoir à s'asseoir dans une salle de classe, mais en se déplaçant dans l'espace.

Aver le financement de :



5. **Adaptation culturelle et inclusive** : Tenir compte des normes culturelles, des traditions et des valeurs locales dans la conception des formations et du soutien des initiatives écoentrepreneuriales, en veillant à ce qu'ils soient sensibles aux questions de genre et culturellement appropriés.

6. **Suivi et évaluation** : Mettre en place des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des formations et du soutien des initiatives, recueillir des commentaires des bénéficiaires et apporter les ajustements nécessaires pour améliorer leur impact et leur pertinence.

7. **Capitalisation** : Faciliter le processus permettant de tirer des expériences positives vécues, de promouvoir l'apprentissage continu et de contribuer au développement de connaissances, de compétences et de pratiques bénéfiques pour les personnes et les communautés impliquées.

4. Principes:

- **L'approche des droits humains**, intégrant les normes internationales des droits humains comme cadre de référence. Cette approche vise à renforcer les capacités des États et la citoyenneté à respecter, protéger et promouvoir les droits de tous et toutes, en reconnaissant la coresponsabilité de tous et toutes dans cette démarche. De plus, elle reconnaît que la paix et le développement durable dépendent de l'exercice complet des droits sociaux, économiques, culturels, civils et politiques.
- **La paix féministe**, impliquant une approche inclusive et intersectionnelle, favorisant la participation active des femmes dans les processus décisionnels et visant à éliminer les inégalités systémiques et les violences de genre.
- **La paix participative**, promouvant la participation citoyenne à tous les niveaux, en reconnaissant que la satisfaction des besoins individuels et le droit de participer sont des éléments essentiels d'une coexistence pacifique.
- **La diversité**, reconnaissant la richesse de la diversité culturelle, ethnique, sexuelle, linguistique et écologique ; contre les discours de haine et pour une société inclusive et accueillante.

5. Équipe de Travail :

L'équipe chargée de la consultation devra assurer :

- **Expertise en droits économiques et d'inclusion des femmes** : Chargée de concevoir le contenu des formations sur les droits des femmes, en intégrant une perspective de durabilité, de protection de l'environnement et en s'assurant de leur pertinence culturelle et contextuelle.
- **Formatrice/Formateur** : avec **expérience en formation participative** et l'expérience dans la conception et l'animation de processus de formation dynamiques et participatifs, avec un focus sur les droits économiques et la durabilité environnementale.
- **Innovation pédagogique** : La formation doit être **innovante** et utiliser des approches non conventionnelles favorisant la **créativité et l'apprentissage actif**.

Pour les personnes chargées du travail de proximité sur le terrain, une priorité sera accordée aux personnes de la région d'Al Hoceima.

Aver le financement de :





6. Durée :

Le service technique a une durée prévue de **3 mois**, pendant lesquels les formations sur les droits économiques seront réalisées.

7. Livrables :

- a. **Matériel de formation** : Les supports pédagogiques utilisés lors des formations, tels que des présentations PowerPoint, des manuels de formation, des exercices pratiques, des études de cas, des fiches d'information, etc.
- b. **Plan de suivi et d'évaluation** : Un plan détaillant les indicateurs à suivre pour évaluer l'impact des activités sur l'autonomisation économique des femmes, ainsi que les méthodes et les outils à utiliser pour collecter les données nécessaires à cette fin.
- c. **Rapport d'activité** : Des rapports sur la mise en œuvre des activités, y compris des informations sur les participants aux formations, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les mesures prises pour y remédier. Aussi, avec des recommandations pour la continuité de l'apprentissage et l'intégration des contenus dans le contexte local.
- d. **Annexes** : Matériaux pédagogiques adaptés aux participants.es, avec des approches pratiques et visuelles développées. .

8. Soumission des propositions

Une proposition technique détaillant l'expérience antérieure et la méthodologie à utiliser (max. 5 pages, dont la page de garde et le sommaire sont à part) ainsi que la proposition économique et le CV de l'équipe de personnes consultantes doivent être soumis avant le 20 décembre 2024 aux adresses email : rodpal_parc@yahoo.fr, marruecos@mpdl.org et marruecos.proy2@mpdl.org

Aver le financement de :

